

DESCRIPTIF DE L'ÉPREUVE :

Prestation (sur 20 points) : le candidat présente une **chorégraphie individuelle** lors d'un **passage unique** avec ou sans support musical, d'une **durée de 1 min 30 minimum à 3 min maximum**. Il s'agit d'une prestation individuelle structurée par **des choix personnels forts** : un argument, une idée, un sujet, un propos, un thème ...

→ **Sont exclues** toutes danses collectives, toutes successions de mouvement de type « enchaînement » et toutes prestations/démonstrations purement techniques dans un style de danse (classique, jazz, modern, folklore, salon, orientale, traditionnelle, hip hop, ...). Il s'agit bien d'une **CREATION PERSONNELLE** pouvant utiliser des répertoires gestuels empruntés à différents styles de danse **A CONDITION** que ces styles aient fait l'objet d'une transformation. Cette **transformation** est significative d'une démarche de création et elle est liée au projet chorégraphique et artistique.

Le candidat fournira le jour de l'épreuve au jury sa **FICHE SYNTHÈSE** envoyée avec la convocation et sur laquelle figurera le titre de la chorégraphie et l'argument (le point de départ de la construction chorégraphique)

DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE :

L'espace scénique (10 x 10 m minimum) et l'emplacement des spectateurs seront définis. Le (la) candidat (e) apportera le jour de l'épreuve le **support nécessaire à une diffusion optimale de son monde sonore : enceinte portable et éventuellement câble pour liaison Smartphone, ou un support USB, ou CD gravé (format audio), ou le CD original ...**

Le choix du monde sonore est totalement libre et ouvert mais il n'est pas obligatoire. Musiques, sons, textes, voix mais aussi le silence, ainsi que l'utilisation éventuelle de costumes, accessoires, objets, ... sont aptes à renforcer l'effet chorégraphique et esthétique voulu dans le cadre du projet de départ.

ÉVALUATION ET NOTATION : PRESTATION notée sur 20 (ramenée sur 16) + **ENTRETIEN** SUR 4

→ **INTERPRETER = transmettre son projet artistique, et l'interpréter de façon personnelle en s'engageant sur le plan moteur et émotionnel :**

Points	Rubrique : INTERPRÉTATION DU DANSEUR
8/20	1. Engagement moteur. sur 4 pts 2. Engagement émotionnel. sur 4 pts

→ **CHOREGRAPHER = rendre lisible son projet artistique pour les spectateurs en mettant en adéquation intentions et moyens pour le mettre en forme et en s'appuyant sur des partis pris affirmés et pertinents par rapport au projet et aux effets recherchés :**

Points	Rubrique : CONSTRUCTION CHORÉGRAPHIQUE
8/20	1. Cohérence, lisibilité et développement du propos chorégraphique. sur 4 pts 2. Procédés de composition, construction de l'espace scénique. sur 4 pts

→ **APPRECIER = analyser et argumenter sa prestation, justifier ses choix.**

Points	Rubrique : APPRECIATION
4/20	1. Analyse de sa prestation : sur 4 pts

→ **CONNAITRE = Faire preuve d'intérêt et d'ouverture artistique. Commenter son expérience de spectateur :**

Points	Rubrique : ENTRETIEN
4/20	1. Connaissances et ouverture culturelle spécifique. Curiosité artistique : sur 4 pts

NOTATION FINALE SUR 20 : PRESTATION /20 (ramenée sur 16) + ENTRETIEN /4